



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CASTELRENAUDAIS

Réunion du Conseil Communautaire

**le mercredi 19 janvier 2022 à 19 heures 30
Salle du Conseil**

Compte rendu

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 19 janvier à 19 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.
Sous la Présidence de Madame Brigitte DUPUIS

Date de la convocation du Conseil communautaire : mercredi 12 janvier 2022

Étaient présents :

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Chantal AVENET, Odile LANDRY, Brigitte DUPUIS, Fernand GARCIA, Alain PELÉ, Evelyne HAURY, Véronique BERGER, Jocelyne PETAY, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Alain DROUET, Caroline DOARÉ, Gino GOMMÉ, Annick REITER, Isabelle SÉNÉCHAL, André DAGUET, Béatrice VERWAERDE, Catherine DATTÉE, Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Fabien HOUZÉ donne pouvoir à Alain DROUET,
Damien GARCIA donne pouvoir à Fernand GARCIA,
Joël DENIAU donne pouvoir à Brigitte DUPUIS,
Joël BESNARD donne pouvoir à Annick REITER,
Corinne GUILLAUT, Sylvie GANNE, Smaïl ABERKANE, Mario GIAVARINA, Delphine MORON-MENDES.

Monsieur Jean-Claude BAGLAN remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	31
Nombre de délégués en exercice	31
Quorum.....	16

Madame la Présidente a proposé l'ajout de « Budget Zones d'Activités 2022 : ouverture anticipée des crédits d'investissement » et « Budget Immeubles de rapport 2022 : ouverture anticipée des crédits d'investissement » à l'ordre du jour, accepté à l'unanimité par le Conseil communautaire.

Récapitulatif des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

Récapitulatif des décisions prises par le Bureau communautaire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 13 décembre 2021

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal du Conseil communautaire de la séance du 13 décembre 2021.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention pour le suivi des voyageurs de l'aire d'accueil des gens du voyage

Le Conseil communautaire a approuvé le principe de remboursement des frais de personnel dus à la domiciliation des gens du voyage par le CCAS de Château-Renault pour assurer le suivi des voyageurs de l'aire d'accueil des gens du voyage, et a autorisé Madame la Présidente ou un vice-Président à signer la convention de remboursement des frais de domiciliation des gens du voyage par le CCAS de Château-Renault pour assurer le suivi des voyageurs de l'aire d'accueil des gens du voyage.

SATESE 37 – Approbation de la modification des statuts

Le Conseil communautaire a émis un avis favorable sur la modification statutaire adoptée par le Comité Syndical du SATESE 37, le 6 décembre 2021, et a dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera adressé à Monsieur le Président du SATESE 37 après contrôle de légalité.

STRATÉGIE ET PROSPECTION ÉCONOMIQUE

Demande de subvention 2022 – Renforcement de la puissance électrique du Parc d'activité « Porte de Touraine – A10 » site « clé en main » pour favoriser la production d'énergies renouvelables

Le Conseil communautaire a approuvé le plan de financement :

Poste de dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Renforcement de la puissance	995 392,66 € HT	Réfaction ENEDIS (40 %)	398 157,06 € HT
		DETR (30 %) calculé sur le montant réfacté (597 235,60 €)	179 170,68 € HT
		Reste à charge pour la Communauté de communes (30 %)	418 064,92 € HT
Total	995 392,66 € HT	Total	995 392,66 € HT

a confirmé la décision du Conseil communautaire du 23 novembre 2021 validant l'opération et autorisant la signature du devis, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à solliciter des subventions auprès de l'Etat et tout autre partenaire financier le cas échéant sur la base du plan financement.

EQUIPEMENT AQUATIQUE

Centre aquatique - Animations

Le Conseil communautaire a approuvé le projet de convention avec les intervenants de la soirée bien-être, a validé le tarif à 8,75 € pour la soirée bien-être, a validé le tarif à 4 € par enfant et 6 € par adulte pour l'animation aquaciné, a approuvé le projet de convention avec l'association « Rire médecin », a validé le tarif à 8,75 € pour la soirée aquatraining, a approuvé la création de l'article « Don Rire médecin », a approuvé le reversement de 5,15 € par usager participant à l'aquatrainning et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à ajuster, finaliser et à signer lesdites conventions et toutes les pièces nécessaires à ces dossiers.

PETITE ENFANCE

Services de la Petite enfance - Tarifs 2022

Le Conseil communautaire a fixé les modalités de la participation financière des familles dont les enfants seront confiés au Multi-accueil et à la Crèche familiale en conformité avec les éléments de la CAF à partir du 1^{er} janvier 2022, à savoir la prise en compte des revenus perçus durant l'année 2020 pour la période de facturation du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, la fixation des ressources mensuelles « plancher » à 712,33 € et la fixation des ressources « plafond » à 6 000,00 €, et l'application des taux d'effort en fonction du type d'accueil (collectif ou familial), et a autorisé l'ajout en annexe de la tarification aux règlements de fonctionnement du Multi-accueil et de la Crèche familiale.

ENVIRONNEMENT

Avis sur l'installation d'un parc agri-photovoltaïque sur la commune d'Auzouer-en-Touraine

Le Conseil communautaire a émis un avis favorable sur l'installation d'un parc agri-photovoltaïque sur la commune d'Auzouer-en-Touraine.

FINANCES

Budget général 2021 : Décision modificative n° 5

Le Conseil communautaire a validé la décision modificative de transfert de crédits budgétaires du Budget Général :

Chapitre	Imputation	Dépense fonctionnement	Recette fonctionnement	Dépense investissement	Recette investissement
Chapitre 011 – Charges à caractère général	01 / 611 / Sce 99	- 6 760,00 €			
Chapitre 014 – atténuations de produits	020 / 739221 / Sce 99	+ 6 760,00 €			
Total		+ 0,00 €	+ 0,00 €	+ 0,00 €	+0,00 €

Budget général 2022 : ouverture anticipée des crédits d'investissement

Le Conseil communautaire a autorisé l'autorisation d'ouverture de crédits anticipés en section d'investissement du budget Général avant le vote du budget, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer tous les documents en lien avec ce dossier.

Chapitre	Crédits ouverts en 2021	Autorisation
Opération 11 – bâtiment siège communautaire	59 622,80 €	10 000 €
Opération 19 – équipement secrétariat	93 950,10 €	20 000 €
Opération 20 – aire d'accueil des gens du voyage	74 032,00 €	18 000 €
Opération 21 – Piscine intercommunale	16 973,70 €	4 000 €
Opération 23 – Petite enfance	16 740,61 €	4 000 €
Opération 26 – cinéma	5 904 €	1 400 €
Chapitre 20 – immobilisations incorporelles	2 250 183,00	20 000 €
Chapitre 21 – immobilisations corporelles	144 513,80 €	15 000 €

Budget Zones d'activités 2022 : Ouverture anticipée des crédits d'investissement

Le Conseil communautaire a autorisé l'autorisation d'ouverture de crédits anticipés en section d'investissement du budget Zones d'activités avant le vote du budget, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer tous les documents en lien avec ce dossier.

Chapitre	Crédits ouverts en 2021	Autorisation
Opération 107 – ZA PIO et Autrèche	1 708 000,98 €	200 000 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	521 000,40 €	100 000 €

Budget Immeubles de rapport 2022 : Ouverture anticipée des crédits d'investissement

Le Conseil communautaire autorisé l'autorisation d'ouverture de crédits anticipés en section d'investissement du budget Immeubles de rapport avant le vote du budget, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer tous les documents en lien avec ce dossier.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Comptes rendus des Commissions et Syndicats

Informations diverses

Questions diverses



À Château-Renault, le 21 janvier 2022

La Présidente,

Brigitte DUPUIS

AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter aux services généraux de la Communauté de Communes – 5 rue du Four Brûlé à Château-Renault, pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales